



Prévention des accidents de plongée

NEPTUNE

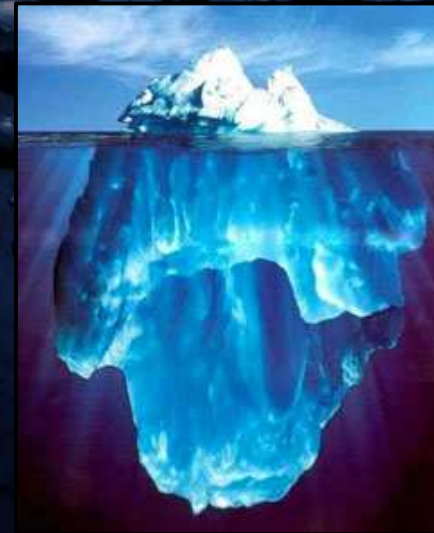
Système de recueil des incidents de plongée de la CTR Provence Alpes



La prévention des accidents en plongée



- Pourquoi décider de traiter les incidents?
 - Le Cadre légal en France ne permet pas de traiter les accidents sans interférer avec l'enquête judiciaire
 - Pour un accident grave reporté il existe mille fois plus d'incidents non reportés





La prévention des accidents en plongée



- Lancement du système

NEPTUNE

- Système de recueil des incidents de plongée mis en place depuis le 21/11/2015 au niveau de la CTR Provence Alpes
- Rédaction de Comptes Rendus de Faits Imprévus (CRFI) suite à des situations anormales ou dangereuses qui n'ont dû qu'à la chance, à la qualité d'une décision ou d'une procédure, à la promptitude d'un réflexe, de n'avoir pas dégénéré en accident
- Ces CRFI sont rendus anonymes puis analysés par un groupe d'experts fédéraux de la région
- Des recommandations sont émises pour éviter de futurs accidents
- Le rôle des encadrants de Provence est essentiel :
Inciter à la rédaction de CRFI au sein de chaque club

▶ La prévention des accidents en plongée



- Comment fonctionne **NEPTUNE** ?

Incident

Situation anormale ou dangereuse qui n'a dû qu'à la chance, à la qualité d'une décision ou d'une procédure, à la promptitude d'un réflexe, de n'avoir pas dégénéré en accident

Exemples : Rupture de paliers, panne d'air, incident à la mise à l'eau, au retour en surface ou au retour sur le bateau, erreur de navigation, erreur de procédure, dysfonctionnement d'un matériel ...

► La prévention des accidents en plongée



- Comment fonctionne **NEPTUNE** ?



Rédaction d'un Compte Rendu de Fait Imprévu (CRFI) par un plongeur
Envoi de ce CRFI au correspondant Neptune de Provence Alpes
CRFI rendu anonyme puis transmis pour analyse à un groupe d'experts techniques fédéraux

▶ La prévention des accidents en plongée



- Comment fonctionne **NEPTUNE** ?



Rédaction d'un rapport d'analyse (anonyme) par le groupe d'experts
Publication de ce rapport anonyme sur le site Neptune après accord
Emission de recommandations vers la communauté



La prévention des accidents en plongée



Neptune : <http://www.ffessm-provence.net/Prevention-des-accidents,470r.html>

COMITÉ RÉGIONAL PROVENCE ALPES

ACCUEIL | CLUBS | LICENCES | INFOS PRATIQUES | LIENS UTILES | CONTACT

Siège social : 46 Bd Fenouil 13016 MARSEILLE Tél : 04 91 09 36 31 Contact secrétariat : Elisabeth / Horaires 10h - 18h sauf le Mardi

LE COMITÉ

Comité

LES COMMISSIONS

- Activité Jeunes
 - ACTUALITES Plongée Jeunes
 - Calendrier
 - Marseille Capitale Européenne du Sport 2017
 - Contacts
 - CIGALIA
 - SEMAINE de l'EAU
 - VITALSPORT
 - R.I.P.E Rencontre Plongée Enfant
 - Photos ASD
 - Bilan - Rapport d'Activités
 - Avantages Commerciaux
 - Sentez-vous Sport
 - Où Faire un Baptême ?
 - Ecrivez-Nous !
 - Trouver un club
 - Partenaires
 - FFESSM et Plongée Jeunes
 - Développement Durable
 - Récompenses - Trophées
 - Le Mot du Président
 - Réglementation
- Agrée
 - Archéologie
 - Audiovisuelle
 - Environnement/Bio
 - Hockey subaquatique
 - Juridique
 - Médicale
 - Nage avec palmes
 - Nage en eau vive
 - Pêche sous-marine
 - Plongée scaphandre (CTR)
 - Actualités
 - Newsletter
 - Neptune
 - Prévention des accidents
 - Documents utiles
 - CRFI analysés
 - Bulletins Sécurité
 - Liens utiles
 - Mémo

NEPTUNE

Système de recueil des incidents de plongée de la CTR Provence Alpes

La gestion de la sécurité en plongée ne peut se concevoir sans la connaissance des « presque-accidents », sans l'écoute des « bruits faibles » que sont les événements en apparence insignifiants mais riches d'enseignements. Il est essentiel de rendre compte de tout événement ou « c'est passé près », de les analyser et de les commenter pour en faire profiter l'ensemble de la communauté et d'en tirer des actions d'amélioration. Pour cela, nous devons lutter contre nos résistances bien compréhensibles à faire part publiquement des incidents dont nous sommes témoins ou acteurs.

Le **compte rendu de fait imprévu (CRFI)** a pour but de porter à la connaissance de l'ensemble des personnes intéressées toutes les situations anormales ou dangereuses qui ne doivent qu'à la chance, à la qualité d'une décision ou d'une procédure, à la promptitude d'un réflexe, de n'avoir pas dégénéré en accident (exemples : Bouteille non ouverte, matériel défectueux, défaut de planification conduisant à une utilisation du pendeur, mauvaise application de procédures de désaturation ...).

Le marche à suivre est simple :

- 1) Retirer le formulaire CRFI en **cliquant ici**.
- 2) Remplir ce formulaire en étant le plus complet possible
- 3) Envoyer ce formulaire au **correspondant Neptune de la CTR Provence-Alpes** (regis_gros@yahoo.fr). Vous serez alors contacté dans les jours suivants par ce dernier qui assurera de la bonne compréhension des faits relatés et qui rendra le compte-rendu anonyme. Vous pouvez également contacter directement le **correspondant Neptune de la CTR Provence-Alpes** qui vous accompagnera dans cette démarche.

Ce compte rendu de fait imprévu sera analysé par un groupe d'experts techniques fédéraux de la région Provence Alpes en relation avec l'émetteur du compte rendu s'il le souhaite. Une série de recommandations sera émise afin de tirer les enseignements de l'événement et d'éviter qu'un accident ne se produise.

Une version du dossier d'analyse sera retournée à l'émetteur et sa publication éventuelle sur ce site sera rendue anonyme et soumise au préalable à l'accord de l'émetteur.

La base de données constituée par ces événements et les recommandations associées seront à la base de rappels de prévention diffusés dans les moyens de communications comme les lettres d'information de la CTR.

Son exploitation permettra de dégager des mesures de prévention de futurs accidents de plongée.

La sécurité en plongée est l'affaire de tous, je participe !





La prévention des accidents en plongée



NEPTUNE
Système de recueil des
Incidents de plongée de la
CTR Provence Alpes

PROVENCE ALPES
COMMISSION
Technique

COMPTE-RENDU DE FAIT IMPREVU

Partie accessible à tous diffuse :

<i>Ces renseignements sont facultatifs mais il est essentiel de pouvoir contacter le rédacteur pour préciser les faits et améliorer l'analyse</i>	Date de l'évènement :
	Date de rédaction :
	Lieu de l'évènement :
	Contact (mail, téléphone) :
	Club ou SCA :

Partie destinée à être diffusée :

NATURE DE L'INCIDENT (Titre)

CIRCONSTANCES, DESCRIPTION DE L'EVENEMENT ET ACTIONS EFFECTUEES (croquis/photos si nécessaire)

Ne pas hésiter à joindre si nécessaire :

- Le profil des plongées (type, brevet ou qualification, année ou date de l'obtention de ce brevet ou de cette qualification, nombre total de plongées, nombre de plongées dans les 30 derniers jours, nombre de plongées depuis le dernier brevet ou qualification ...)
- L'équipement des plongeurs avec le type des matériels éventuellement impliqués
- Un croquis ou une photo
- Le type de plongée (solide, successive ou consecutive en précisant en ce cas les paramètres de la première plongée)
- Le profil de la plongée (éventuellement sans de l'ordinateur)
- Les éléments de briefing (contenus du directeur de plongée et de l'encadrement)
- La fiche de sécurité (feuille des palanques)
- Les conditions météorologiques ...

QUESTIONS, SUGGESTIONS OU ENSEIGNEMENTS

Partie réservée par le destinataire de ce CRFI :

TRAITEMENT	ENREGISTREMENT (Renseigné par les destinataires de ce CRFI) :

La sécurité est affaire de prévention
 Cet évènement sera analysé par un groupe d'experts fédéraux de la région Provence Alpes dans le but d'améliorer la sécurité en informant les acteurs concernés (retour d'expérience) et en émettant des recommandations.
 Merci de votre participation

▶ La prévention des accidents en plongée



- Le succès de **NEPTUNE** dépend de vous !

NEPTUNE

Système de recueil des incidents de plongée de la CTR Provence Alpes

Neptune : <http://www.ffessm-provence.net/Prevention-des-accidents,470r.html>



**La sécurité est l'affaire de tous,
je participe!**

